

Séance du 24 avril 2026
Délibération n°2026-24

L'an deux mille vingt six, le 24 avril, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Marie-Claude BIGOT, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Louis POMMIER, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE et Elodie VALEYRE.

Absents : Jean-Christophe PRORIOLO et Gilles TRONCHON

Procurations : Jean-Christophe PRORIOLO à Romain PRADE et Gilles TRONCHON à Gilles KACZMAREK

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 10 avril 2026.

Objet : Vote du Compte Financier Unique : budget principal COMMUNE.

Le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée le compte Financier Unique (CFU) de la commune pour l'année 2025 qu'il présente.

Le résultat à la clôture de l'exercice précédent N-1 est de - 119.24 € en investissement et + 232 597.75 € en fonctionnement.

La part affectée à l'investissement : exercice N est de 232 597.75 €

Le résultat de l'exercice N est de - 5 727.25 € en investissement et 247 464.82 € en fonctionnement.

Le CFU présente donc le résultat de clôture de l'exercice N suivant :

- un déficit dans la section d'investissement d'un montant de 5 846.49 €
- et un excédent dans la section de fonctionnement d'un montant de 247 464.82 €

Les restes à réaliser s'élèvent à 11 330.40 € en dépense d'investissement et à 93 123.44 € en recette d'investissement.

Le Maire a quitté la séance et le CFU de la commune a été voté sous la Présidence de Mme Marie-Claude BIGOT, doyenne de l'Assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et adopte le CFU de la commune.

Pour Le Maire,
La Présidente « de séance » pour la délibération sur le CFU,
Marie-Claude BIGOT.

La secrétaire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 30 AVR. 2026
et publication le

30 AVR. 2026